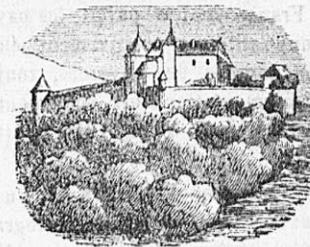




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse. 1 an, Fr. 4.50
" 6 mois " 2.50
Etranger. 1 an " 9.—
" 6 mois " 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5⁵⁷ 8³⁵ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁰ 9⁰⁰. — BULLE, arr. 7⁴⁰ 9⁰⁸ 12¹² 4⁵⁰ 8⁵⁵ 10⁵⁰

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. Réclames : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne.

S'adr. à l'Agence de publicité Haassenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyes (Cercle catholique 1^{er} étage)

Choses et autres.

Le retour de la saison de l'alpage ramène sur le tapis la question des chèvres. On sait qu'une draconienne disposition légale interdit ou tout au moins entrave l'alpage de ce petit bétail.

Cette interdiction était basée sur le motif que les chèvres causent des dégâts considérables aux plantations, en broutant les jeunes pousses de sapins.

Elle pouvait avoir sa raison d'être autrefois, alors que les pâturages étaient ouverts, où chèvres et moutons pouvaient circuler sans entraves sur une grande étendue de montagne. Mais aujourd'hui, il n'en est généralement plus de même, car la plus grande partie des estivages sont clôturés, grâce à l'utilisation de plas en plus fréquente des ronces artificielles.

Dans les conditions actuelles, les armailis devraient être autorisés à garder à la montagne le nombre de chèvres qu'il leur plairait.

Le prix élevé des locations de vaches et, par suite, du lait et des produits laitiers, justifieraient cette mesure qui permettrait une plus grande utilisation des produits de la montagne.

En tout cas, on a raison de se plaindre de cet ostracisme, alors que, d'un autre côté, on protège les chamois pour le seul plaisir d'un petit nombre de privilégiés. On ne saurait nier cependant que les chamois causent des dommages importants si ce n'est aux plantations, du moins aux pâturages. Il n'est pas rare de voir, au moment de l'alpage, des estivages déjà broutés à moitié par les chamois.

Si l'on veut protéger les plantations, ce en quoi on a raison, il est équitable également de protéger les pâturages contre les déprédations des hôtes ordinaires de la montagne.

Le Code civil a prévu l'obligation, pour les personnes vivant dans l'aisance, de fournir des aliments à leurs frères et sœurs, lorsqu'à défaut de cette assistance ils tomberaient dans le besoin.

Cette innovation est heureuse au point de vue de l'assistance publique dont les charges seront considérablement diminuées. Ce seront en définitive les contribuables qui en bénéficieront.

Mais si la loi impose des devoirs, elle doit aussi accorder des droits. Il peut arriver qu'une personne assistée pendant un grand nombre d'années voie sa situation s'améliorer, soit par héritage, soit de toute autre manière.

Dans ce cas, les personnes qui lui ont accordé des secours en vertu de la loi devraient avoir droit à sa succession.

C'est pour ce motif que le Code civil a prévu une réserve en faveur des frères et des sœurs. Malheureusement, il a laissé aux cantons le droit de supprimer cette réserve.

Chez nous, le législateur n'a pas osé innover en cette matière et il a purement et simplement supprimé les droits qui auraient pu découler du Code civil, sans toutefois supprimer les charges imposées par le même Code.

Cependant, on aurait dû s'inspirer en cette matière des dispositions légales antérieures qui étaient plus libérales.

La réserve des frères n'existait pas légalement, il est vrai. Mais on trouve toutefois des dispositions qui favorisaient l'attribution d'un héritage aux frères et sœurs. Ainsi, les droits d'enregistrement, dits droits de mutation au décès, sont bien moins élevés pour les frères que pour les autres parents.

Ces mêmes droits appliqués à la part attribuée à la femme ou au mari sont quatre fois plus élevés, lorsque le défunt laisse des frères et des sœurs ou des descendants d'eux.

Ce seul fait prouve qu'il y a trente ans on reconnaissait en faveur des collatéraux un droit à la succession d'un frère ou d'une sœur, ou tout au moins on cherchait à favoriser les libéralités à cause de mort en leur faveur.

Il est regrettable que le canton de Fribourg n'ait pas laissé subsister cette disposition si importante du Code civil.

NOUVELLES SUISSES

Indemnités d'équipement. — Le Conseil fédéral adresse aux Chambres fédérales un message relatif aux indemnités à payer aux cantons en 1913 pour l'équipement des recrues et des réserves. D'après le projet, l'indemnité est fixée pour un fantassin à 174 fr. 45, pour un cavalier à 206 fr. 20, pour un artilleur à 192 fr. 80,

pour un soldat du train à 246 fr. 85, pour un soldat du génie à 198 fr. 35, pour un infirmier à 162 fr., etc.

Le Code de l'air. — Mardi s'est ouvert à Genève, sous la présidence de M. Aloys de Meuron, conseiller national, le 2^e congrès juridique international de l'aviation. Les Etats suivants sont représentés : Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie et Suisse.

Les textes suivants ont été adoptés dans la première séance.

Art. 18. — L'aéronef qui se trouve au-dessus de la pleine mer ou d'un territoire qui ne dépend de la souveraineté d'aucun Etat est soumis à la législation et à la juridiction du pays dont il a la nationalité.

Art. 19. — Lorsqu'un aéronef se trouve au-dessus du territoire d'un Etat étranger, les actes accomplis et les faits survenus à bord et qui seraient de nature à compromettre la sécurité ou l'ordre publics de l'Etat sous-jacent sont régis par la législation de l'Etat territorial et jugés par ses tribunaux.

Les actes commis à bord et qui n'intéresseraient pas la sécurité ou l'ordre publics de l'Etat sous-jacent restent soumis à la législation et à la juridiction du pays dont l'aéronef a la nationalité.

L'assemblée a encore adopté le principe suivant sous réserve de modifications de rédaction :

La réparation des dommages causés aux personnes et aux biens de l'Etat sous-jacent peut être poursuivie, soit conformément aux lois du pays dont l'aéronef a la nationalité et devant les tribunaux de ce pays, soit conformément aux lois du pays sous-jacent et devant ses tribunaux.

Neuchâtel. — L'oxyde de carbone. — Lundi soir, M. et Mme Laxgang, bijoutier à la Chaux-de-Fonds, s'étaient rendus à la buanderie de leur maison pour y prendre un bain dans un cuveau. Le lendemain matin, inquiet de ne pas voir les époux, un voisin commença des recherches et finit par découvrir leurs corps inanimés. Un feu de briquettes mal éteint et la bascule fermée avaient provoqué un dégagement d'oxyde de carbone. Mme Laxgang était morte depuis plusieurs heures ; son mari, par miracle, a pu être rappelé à la vie.

— **Manifestations à la Chaux-de-Fonds.** — Le tribunal des prud'hommes de la Chaux-de-Fonds, statuant sur une grève de mécaniciens qui a éclaté à la fabrique Lienhardt, a condamné les ouvriers à 1000 fr. de dommages-intérêts pour rupture de contrat. Une foule énorme qui attendait devant l'Hôtel-de-Ville a accueilli le jugement par des cris hostiles et des coups de sifflet. M. Lienhardt, menacé, n'a pu rentrer à son domicile et a dû rester à l'Hôtel-de-Ville sous la protection de la police.

Le même soir a eu lieu au Temple français une assemblée de protestation contre les paysans, qui, malgré la sentence arbitrale de M. Mabut, président du Tribunal, se refusent à laisser le lait à 24 centimes et manifestent l'intention de le porter, dès le 1^{er} juin, à 25 centimes.

Des orateurs ont pris la défense des intérêts agricoles, attaqués notamment par M. Naine.

A L'ÉTRANGER

France. — Le temps des cerises. — Au Pradet, près de Toulon, un propriétaire surprit deux soldats qui mangeaient des cerises dans sa propriété ; il s'arma de son fusil et tira sur eux. Un soldat a été tué, l'autre mortellement blessé.

Le propriétaire meurtrier s'est constitué prisonnier.

— **Le mouvement de la population française en 1911.** — La statistique du mouvement de la population de la France en 1911 est plus déplorable encore que les précédentes.

Le nombre des décès a dépassé de 34 869 celui des naissances ; autrement dit, la population française a diminué de 34 869 unités l'année dernière.

Le chiffre des naissances est le plus bas qui ait encore été atteint. On a compté seulement 742 114 enfants nés vivants, contre 776 983 décès.

Chaque année voit s'accroître la situation défavorable de la France au milieu des nations grandissantes. C'est ainsi que sur 10 000 habitants, l'excédent annuel moyen des naissances est de 112 en Italie, 115 en Angleterre, 141 en Allemagne, etc.

Le nombre des mariages en France est cependant satisfaisant : 307 788 en 1911, soit un peu plus qu'en 1910.

La France compte parmi les pays où la nuptialité est relativement élevée.

Le nombre des divorces, toujours en augmentation, est également un peu plus élevé qu'en 1910 et atteint 13,058.

Espagne. — Le feu dans un cinématographe. — Un cinématographe a été détruit par un incendie à Villarreal. Il était installé dans le local d'une ancienne boutique qui ne disposait que d'une seule sortie, auprès de laquelle se trouvait la cabine destinée à l'appareil à projections. Au cours de la séance, une pellicule s'enflamma, communiquant le feu à la cabine. La panique s'empara des assistants. 180 personnes se trouvaient dans la salle et se précipitèrent vers la sortie au milieu d'une vive bousculade, qui ne permit qu'à peu de spectateurs de gagner l'extérieur. L'incendie, qui prenait de plus en plus de l'extension, augmenta l'affolement du public et rendit plus difficile l'organisation des secours venus du dehors.

Les spectateurs, voyant la sortie obstruée par les flammes, se précipitèrent vers une petite porte située à l'autre extrémité du local. Malheureusement cette porte était fermée. Le public s'entassa vers cette fausse issue où il fut bloqué par de nouveaux arrivants. Les malheureux faisaient des efforts désespérés pour s'échapper.

La plupart des victimes sont affreusement carbonisées et présentent un aspect horrible. Sur 61 cadavres retrouvés, 25 seulement ont été identifiés. Le nombre des blessés s'élève à 85, dont cinq sont moribonds et sept sont blessés grièvement.

La reconnaissance des victimes de la catastrophe a donné lieu à des scènes déchirantes. Des familles éplorées ont défilé devant les corps, essayant de découvrir sur les cadavres des signes permettant de les identifier. De nombreux habitants des villages voisins viennent rechercher des membres de leur famille qui ont disparu. Les corps sont à tel point carbonisés que les recherches sont très difficiles. La ville est plongée dans le deuil. Les drapeaux sont en berne. Les autorités judiciaires ont ouvert une enquête.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Sœur aînée.

PAR
JULES MARY.

L'enfant était menacé d'étouffements, s'il ne le soulageait. L'asphyxie était imminente. Mérode introduisit un tube de quelques centimètres par la bouche du malade jusqu'à la glotte et assura ainsi pour un peu de temps la respiration. Jacques put expectorer les fausses membranes et but comme de coutume. Cela le soulagea.

Mais ce moyen fut bientôt insuffisant. Les membranes se reformaient sans cesse, plus épaisses et plus nombreuses. L'enfant ne les rejetait plus. Son visage devenait violet dans les efforts qu'il faisait pour respirer.

La mort planait au chevet de cet innocent martyr.

Clotilde était presque folle de douleur.

— Jacques, disait-elle, tu ne peux donc le

Etats-Unis. — L'enquête sur le « Titanic ». — Le Sénat a entendu mardi les conclusions personnelles du sénateur Smith sur la catastrophe du Titanic. M. Smith blâme le Californian, son capitaine et ses officiers qui, par négligence, n'ont pas porté secours au Titanic, contrairement à l'humanité et en violation de la convention de Bruxelles.

Le Sénat vote une résolution interparlementaire exprimant au capitaine du Carpathia les remerciements du Congrès et lui décernant une médaille d'une valeur de 5000 francs.

La Chambre des représentants a voté une résolution semblable.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —

Un concours hippique est organisé à Zurich par la section de cette ville de la Société hippique suisse, pour les 15 et 16 juin.

— Un petit garçon âgé de quatre ans est tombé dans un étang à Brittnau (Argovie) et s'est noyé.

— A la Lagern (Argovie), un ingénieur anglais est tombé du haut d'une paroi de rochers. Il est grièvement blessé.

— Des voleurs ont pénétré dans un magasin de Lenzbourg pendant que le propriétaire dormait et ont dérobé 150 francs.

— A Zurich, un individu, sur le point d'être arrêté, s'est emparé du sabre du gendarme et a blessé celui-ci au ventre. Un mois de prison.

— A Heiden, une fillette de dix ans, fille du conseiller communal Schmidt, est tombée dans un étang et s'est noyée.

— Un pêcheur d'Arbon a retiré du lac de Constance un brochet long d'un mètre vingt-cinq et pesant plus de trente livres.

— Etranger —

On mande de Berlin que deux jeunes gens ont été arrêtés à Lahr sous l'inculpation de haute trahison.

— Des sociétés métallurgiques de la région de Hanovre ont congédié mardi dernier le soixante pour cent de leur personnel.

— A Vilmavary près de Toulouse, une maison habitée s'est effondrée mardi vers minuit. Il y a quatre morts.

— Dans un accès de folie furieuse, un cultivateur de Lorient a tué sa mère à coups de fusil et a blessé une voisine.

CANTON DE FRIBOURG

Une odyssée. — Dans la matinée du dimanche 21 avril dernier,

sauger ? A quoi te servent ta science, ton habileté, ton expérience ? Pourquoi es-tu célèbre ?... Tu en as sauvé tant d'autres qui ne t'étaient de rien... tu ne peux rendre la vie à mon fils qui doit t'être cher... Tu m'aimes donc bien peu que tu ne puisses trouver dans ton amour le salut de ce pauvre enfant !...

Il se taisait, impuissant, la tête dans les mains. Il reposait à demi sur un canapé, où il venait de tomber, brisé par la fatigue et les émotions des jours et des nuits de veille.

Elle se mit à genoux.

— Sauve-le, Jacques ! Pourquoi hésites-tu ? Pourquoi trembles-tu ? N'es-tu pas habitué à tous les spectacles de la souffrance ? Est-ce que tu n'as plus confiance en toi, maintenant ? Oh ! mon Dieu, cela est vrai, n'est-ce pas ? Tu doutes de toi ? Que faire, que faire ? Je t'en supplie, Jacques, tente l'impossible... fais un miracle pour le sauver et tu vivras dans mon cœur non seulement par le grand amour que j'ai pour toi, mais par la reconnaissance infinie de la mère... N'est-ce donc rien, cela ? Cela ne suffit-il pas à te donner du courage ?

Il se taisait, horriblement torturé, secoué

des cambrioleurs s'étaient introduits, en fracturant une fenêtre de la cuisine, dans un magasin d'épicerie de l'avenue de la gare, à Fribourg. Ils avaient forcé le tiroir de la caisse, et enlevé une somme d'environ 350 fr.

Les soupçons de la police se portèrent sur deux jeunes gens, de 18 et 23 ans, Fernand F. et Raymond F., qui avaient disparu immédiatement après le vol.

Leur signalement fut lancé un peu partout ; ils furent arrêtés le 14 mai courant, à Neuchâtel.

Après le vol, les deux complices avaient pris le train pour Genève, puis pour Paris.

Après avoir dépensé tous les fonds volés, ils rentrèrent en Suisse à pied, et se firent arrêter à Neuchâtel. Ils n'avaient plus un sou vaillant !

Incendie. — Mercredi, vers quatre heures de l'après-midi, un incendie causé par la foudre a détruit la ferme de la cure de Siviriez. On a eu de la peine à sauver le bétail. Presque tout le mobilier et les instruments aratoires, ainsi qu'un porc et des poules, sont restés dans les flammes ; deux autres porcs ont eu des brûlures. Le corbillard de la paroisse, logé dans le bâtiment, a été également anéanti.

GRUYÈRE

Course. — La Chorale de Bulle se rend à Payerne, dimanche 2 juin, pour participer au concert du VIII^e arrondissement de la Société cantonale des chanteurs vaudois. Les membres passifs intentionnés de se joindre à elle sont priés de s'inscrire d'ici à samedi soir auprès du président, M. E. Glasgow, en notre ville.

Société des Carabiniers de Bulle. — Le 3^e exercice de tir aura lieu dimanche, le 2 juin, de 1 1/2 h. à 6 h. du soir. Le Comité.

Agriculteurs fribourgeois. — L'assemblée générale des délégués de la Fédération des Sociétés fribourgeoises d'agriculture aura lieu le lundi 3 juin 1912, à 9 h. et demie du matin, à Bulle (Hôtel-de-Ville), avec les tractions habituels.

de frissons nerveux, comme s'il avait froid.

— Tu as peur, Jacques... tu crains que ta main ne tremble, tu te souviens de la malheureuse qui est morte par ta faute... Jacques, à genoux, laisse-moi te prier... L'enfant se meurt... si tu hésites davantage... S'il meurt dans tes bras, si tu ne peux le sauver, je te pardonne d'avance sa mort... qui ne sera pas ta faute et que Dieu aura résolue...

Tu m'aimes, n'est-ce pas, Jacques ?

— Si je t'aime !

— Eh bien, souviens-toi, — fit-elle, égarée, en larmes, folle, souviens-toi de ce que tu me demandais l'autre jour... tu me disais : « A quoi bon nous défendre... sois à moi, puisque tu m'aimes ! » S'il ne te faut qu'une espérance pour guider ta main, rendre l'énergie à ton cœur, pour que tu aies quelque inspiration suprême et que tu sauvés mon enfant... Eh bien, Jacques, aie-la, cette espérance, sauve Jacques... et je serai à toi... oui, je te le promets... je le jure... et Dieu me pardonnera... et les hommes me pardonneront aussi quelque jour, à cause de mon enfant.

Il n'avait pas l'air d'avoir entendu. Il jo-

La séance sera suivie d'un banquet à l'Hôtel Moderne.

L'après-midi sera consacré à une course à Marsens avec visite de la nouvelle ferme.

Conférence. — Dimanche, 2 juin courant, à 2 heures de l'après-midi, au Café de la Tour, à la Tour-de-Trême, sous les auspices des Unions ouvrières de la Gruyère, M. Jean Sigg, conseiller national, à Genève, un des meilleurs orateurs du parti socialiste suisse et des plus érudits, donnera une conférence sur la position actuelle de la classe ouvrière et des petits paysans en Suisse, sur le protectionnisme et le militarisme.

Tous les citoyens de la Gruyère sont invités à cette conférence qui est publique et contradictoire.

(Communiqué).

Marsens. — On nous écrit : Les examens de fin d'année de l'école ménagère de Marsens ont eu lieu le 22 mai. Les autorités ont constaté les progrès réjouissants réalisés depuis le début de cette institution.

Le dimanche 26 mai, la plupart des parents des élèves, ainsi que les personnes qui s'intéressent à l'éducation et à la formation de notre jeunesse, ont visité l'exposition des différents travaux exécutés durant l'année.

Le local était décoré avec beaucoup de goût. Les fleurs étalaient leur feuillage et leurs couleurs, tandis que quelques guirlandes de herse ornaient discrètement les murs de la salle. C'était un vrai chef d'œuvre de décoration naturelle.

Sur de grandes tables étaient rangées les confections accompagnées des patrons et les raccomodages. Quel dévouement et quel zèle n'a pas dû déployer mademoiselle la directrice, et quelle assiduité n'ont pas dû apporter les élèves pour arriver à posséder cette sûreté dans le tracé du patron, cette habileté dans la coupe et la couture et ce savoir-faire dans la préparation des repas. Nous avons admiré de charmants ouvrages et avons constaté avec plaisir que l'enseignement y est donné d'une manière tout à fait pratique. Cette exposition montrait vraiment à nos populations l'utilité incontestable des cours ménagers. Les parents soucieux de l'avenir de leurs enfants sont heureux de voir leurs filles profiter de ces cours.

Les personnes, qui n'auraient pas encore compris l'utilité des écoles ménagères, n'auraient eu qu'à venir visiter cette exposition. Elles se seraient bien vite dépouillées de leurs préjugés et auraient vu que les sacrifi-

gnit seulement les mains dans un geste désespéré.

Il alla prendre sa trousse.

A peine eut-il dans les mains ces instruments qui lui étaient familiers, que son visage changea. Toute hésitation, tout tremblement cessait. Il était maître de lui. Il fit un signe à Clotilde qui s'éloigna. Il resta seul avec l'enfant.

La jeune femme se tint près de la porte comprimant son cœur qui bondissait, écoutant si elle ne percevait pas quelque cri lorsque l'acier glacé traverait la gorge du malade. Mais rien. Le silence régnait dans l'appartement, et aucun bruit n'arrivait de cette chambre d'où le médecin venait de l'exclure. On n'entendait même pas Mérode. Ses pas étaient étouffés sur les tapis.

Clotilde aurait bien voulu prier, mais, en ces minutes poignantes, les paroles de ses prières d'enfant ne lui remontaient plus à l'esprit.

Et elle ne faisait que répéter machinalement, sans cesse :

— Mon Dieu, soyez bon ! mon Dieu, soyez bon !

Tout à coup s'ouvrit cette porte derrière

lices consentis par l'Etat. Les avances ne sont pas faites que d'ici à quelques années dans notre pays de mille qui comprennent leurs devoirs et qui esurent sage avec économie et

Marché hebdomadaire. — Contrairement aux craintes par quelques-uns, le marché a été très animé.

Une affluence inusitée a donné à nos regards a donné à nos yeux un jour de foire.

Le marché aux légumes en plus approvisionné que les autres marchés de la région. Les primeurs sont en core recherchées. Les légumes à raison de 8 po.

Le beurre à 3 fr. 60. Le contrôle communal a la présence de 38 veaux et 14 chèvres et 6 moutons.

Simple question. — On trouvera sans doute que nous sommes un peu indiscrets ; mais nous ne savons pourquoi les journaux, les organes officiels de détails sur le concours de Neuchâtel organisé par la Société de Romont, lors de la tenue des sociétés d'agriculture.

Avis aux tireurs. — Les amateurs du sport national ont l'occasion, les 2 et 3 juin, d'exercer leur adresse au tir de Montbovon. L'organisation est très belle et une organisation qui n'est certainement à ne pas laisser échapper.

Nos fromages. — On nous écrit : Il y a quelques mois, nous avons publié un article relatif à la concurrence que nous pourrions avoir en Gruyère. La chose n'est pas une utopie il s'agit de mettre à l'œuvre pour que cette concurrence soit à l'avantage de nos fromages.

La concurrence que nous avons de déloyale n'a pas pour se servir du mot le Petit Journal du 2 juin. Vous trouverez de quoi faire effet, dans la cote de nos fromages, nous sommes (Emmenthal), Gruyère (Comté).

Nos Gruyères authentiques sont cotés inférieurement à ceux de Gruyères Emmenthal. Il n'est pas nécessaire de dire que nous sommes en concurrence avec eux.

Et le chirurgien apparut. — Et tant je ne sais qu'exprimer plus qu'humainement.

Elle n'osa pas lui adresser un mot, elle était terrifiée, tant elle avait peur ! Il comprit que c'était une seconde de plus, ce qui était profondément atteint déjà.

— L'opération a réussi, — Il vivra ? — Je l'espère...

Et, pendant que la pauvre femme capitait vers le lit pour essayer d'obtenir une infinie douceur, elle avait furtivement la bouche ouverte et avait respiré.

En effet, l'opération de Mérode avait réussi, mais grâce à la présence du médecin.

L'incision n'avait pas soulevé les membranes accumulées dans la poitrine et la respiration avait été expectorée. Il alla vers elle et déjà ses membres se

remouvaient. — Et déjà ses membres se

ra suivie d'un banquet
ne.
sera consacré à une
ons avec visite de la
ce. — Dimanche, 2
2 heures de l'après-
e la Tour, à la Tour-
s les auspices des
es de la Gruyère, M.
eiller national, à Ge-
meilleurs orateurs du
suisse et des plus éru-
ne conférence sur la
e de la classe ouvrière
ysans en Suisse, sur le
et le militarisme.
oyens de la Gruyère
ette conférence qui est
tradictoire.
(Communiqué).
— On nous écrit :
de fin d'année de l'é-
de Marsens ont eu lieu
autorités ont constaté
nissants réalisés depuis
e institution.
26 mai, la plupart des
es, ainsi que les per-
ressent à l'éducation et
de notre jeunesse, ont
ou des différents tra-
surant l'année.
décoré avec beaucoup
urs étalaient leur feuil-
leurs, tandis que quel-
s de herse ornaient
s murs de la salle. C'é-
d'œuvre de décoration
es tables étaient ran-
ions accompagnées des
accommodages. Quel dé-
el zèle n'a pas dû dé-
selle la directrice, et
n'ont pas dû apporter
arriver à posséder cette
racé du patron, cette
coupe et la couture et
dans la préparation
avons admiré de char-
et avons constaté avec
eignement y est donné
tout à fait pratique.
montrait vraiment à
l'utilité incontestable
gers. Les parents sou-
r de leurs enfants sont
r leurs filles profiter de
s, qui n'auraient pas
l'utilité des écoles mé-
ient eu qu'à venir vi-
sion. Elles se se-
dépouillées de leurs
aient vu que les sacri-
s mains dans un geste dé-
sa trousse.
dans les mains ces instru-
ient familiers, que son vi-
ute hésitation, tout trem-
l était maître de lui. Il fit
de qui s'éloigna. Il resta
se tint près de la porte
œur qui bondissait, écou-
recevrait pas quelque cri
lacé trouerait la gorge du
a. Le silence régnait dans
aucun bruit n'arrivait de
où le médecin venait de
attendait même pas Mérode.
ouffés sur les tapis.
bien voulu prier, mais, en
gnantes, les paroles de ses
ne lui remontaient plus à
it que répéter machinale-
oyez bon! mon Dieu, soyez
ouvrit cette porte derrière

nces consentis par l'Etat et les com-
munes ne sont pas faits en vain et
que d'ici à quelques années nous au-
rons dans notre pays des mères de fa-
milles qui comprendront bien leurs
devoirs et qui sauront tenir leur mé-
nage avec économie et habileté.

Marché hebdomadaire. —
Contrairement aux craintes exprimées
par quelques-uns, le marché de jeudi
a été très animé.

Une affluence inusitée de campa-
gnards a donné à nos rues un aspect
de jour de foire.

Le marché aux légumes est de plus
en plus approvisionné de produits du
pays. Les primeurs toutefois sont en-
core recherchées. Les œufs se sont
cédés à raison de 8 pour 60 centimes,
et le beurre à 3 fr. 60 le kilo.

Le contrôle communal a enregistré
la présence de 38 veaux, 172 porcs,
14 chèvres et 6 moutons.

Simple question. — On nous
trouvera sans doute un peu curieux
ou indiscrets; mais nous désirerions
savoir pourquoi les journaux bien pen-
sants, les organes officiels, sont si so-
rires de détails sur le discours pro-
noncé à Neuchâtel par M. le Préfet
de Romont, lors de l'assemblée des
des sociétés d'agriculture.

Avis aux tireurs. — Les
amateurs du sport national du tir au-
ront l'occasion, les 2 et 3 juin cou-
rant, d'exercer leur adresse au tir an-
nuel de Montbovon. L'excellence de la
ligue de tir, une belle échelle de prix
et une organisation sérieuse attire-
ront certainement à Montbovon une
grande affluence de tireurs.

Nos fromages de Gruyère.
— On nous écrit :
Ay a quelques mois, la Gruyère pu-
bliait un article relatif au droit que
possèdent nos fabricants au sujet
de Gruyère. La chose est loin d'être
une utopie il s'agit seulement de
se mettre à l'œuvre pour exiger et ti-
rer de cette marque les bénéfices aux-
quels elle a droit.

La concurrence que l'on peut accu-
ser de déloyale n'a aucun scrupule
pour se servir du mot Gruyère. Lisez
le *Petit Journal* du 23 mai et vous y
trouverez de quoi faire réfléchir. En
effet, dans la cote des fromages de
haute-marque, nous lisons: Gruyère
(Emmenthal), Gruyère (Suisse), Gruyère
(Comté).

Nos Gruyères authentiques premier
choix sont cotés inférieurement aux
Gruyères Emmenthal ordinaires. D'où
vient cet état de choses?
Il n'est pas nécessaire d'être inté-

ressé pour être frappé de cette ano-
malie. Ceux qui m'ont signalé le cas
ne sont ni montagnards ni fabricants
et ni marchands. Ils ont cependant
bien remarqué que le mot Gruyère ne
pouvait s'adapter à toutes les marques.
Car enfin qui peut dire que dans quel-
ques années nous n'aurons pas des
Gruyères italiens ou espagnols et *tutti*
quanti et que cette marque ainsi mise
sur le marché jettera la confusion au
point de faire ignorer que Gruyère
n'est pas ailleurs que dans le canton
de Fribourg (et Gruyère vaudoise). Un
ami étant en voyage dans une grande
ville étrangère me racontait ceci.

Il se trouvait dans un grand restau-
rant où il vit affiché: « Gruyère pre-
mier choix, 75 cent. la ration ». Par
curiosité il s'en fit servir une ration.
Pas énormes les rations, mais le fro-
mage est délicieux; on le pèse, 53 gr.
C'est bien cher, mais qu'importe, c'est
bon, et pour ce qui est bon, qu'importe
le prix. Calculez combien on vend vos
produits, ou un produit similaire por-
tant votre marque.

J'aimerais connaître les apprécia-
tions de quelques intéressés et dans un
prochain article, après avoir signalé
le mal, chercher à indiquer le remède.
G.-R.

ÉTAT CIVIL DE BULLE
— Naissances. —
Mai 5. Colliard, Auguste-Placide, fils
d'Auguste, agriculteur, de Bulle et Remau-
fens, et d'Alexandrine, née Remy.

8. Schmidt, Albert-Louis, fils de Jean-Cé-
sar, agriculteur, de Chamoson (Valais), et
de Sidonie, née Jaquat.

8. Zaugg, Alexis-Roger, fils de Frédéric,
ferblantier, de Trub (Berne), et de Justine,
née Garin.

14. Vesin, Marcel-Louis-Joseph, fils de Jo-
seph, charretier, de Grand Cormondes, et de
Lina, née Morand.

14. Rappo, Jean-Antonin, fils de Marcel,
comptable, de Wunnewyl, et de Jeanne,
née Pinaton.

14. Frossard, Anne-Marie-Louise, fille de
Dominique, employé aux C. E. G., et de
Lydie, née Vial.

16. Maillard, Marie-Louise-Alexandrine,
fille d'Alfred, mécanicien, de Villaranon et
Hennens, et de Marie, née Mesot.

24. Jolliet, Marthe-Maria, fille de Jérémie,
mécanicien, de Porsel, et de Françoise, née
Jaquat.

— Décès. —
Mai 10. Perroud, Henri-Auguste, fils de
Jules, imprimeur, de Berlens, 4 ans 8 mois.

15. Rappo, Jean-Antonin, fils de Marcel,
de Wunnewyl, 1 jour.

21. Matthey, Marie-Antonie, feu Antoine,
de et à Bulle, 81 ans.

26. Grand, Eugène, maître d'hôtel, de
Semsales, 42 ans.

— Mariages. —
Mai 3. Barras, Philippe-Eloi, typographe,
de Châtel-sur-Montsalvens, et Savoy, Marie-
Josephine, tailleur, d'Attalens.

10. Césà, Camille-Zeffirino-Philippe-Cons-
tantin, peintre-gypcier, de Cervarolo (No-
varre, Italie), à Bulle, et Pasquier, Lucie-
Marie-Adèle, de et à Bulle.

19. Muller, Edwin-Robert, commis, de
Unterkulm (Argovie), domicilié à Broc, et
Reichlen, Jeanne-Léonie, de La Tour-de-
Trême, à Bulle.

convulsion, quand Mérode appliquant ses
lèvres contre la plaie saignante, d'où sortait
un léger sifflement qui indiquait que la tra-
chée était ouverte, aspira de toutes ses for-
ces les fausses membranes.

Il eut un haut-le-cœur en les rejetant,
mais l'effet avait été instantané, l'enfant
inspirait et aspirait.

Par trois fois, il le soulagea ainsi, et il put
alors, après avoir agrandi l'incision, y in-
troduire une canule.

Obtenir un bon appétit!
J'ai souvent prescrit,
avec le meilleur succès,
les pilules suisses du
pharmacien Richd.

Brandt, surtout dans les cas de catarrhe
chronique de l'estomac et de constipation
opiniâtre; non seulement elles amènent des
selles sans douleurs, mais encore elles exci-
tent favorablement l'appétit. **J. Jordan**,
médecin à Neudorf (Autriche). La boîte
avec l'étiquette « Croix Blanche » sur fond
rouge et le nom « Richd. Brandt » dans les
pharmacies au prix de fr. 1.25.

Madame GRAND-MAILLARD et ses
enfants, à Bulle, expriment toute leur re-
connaissance aux nombreuses personnes et
tout particulièrement à la Société des Hôte-
liers et Cafetiers de la Gruyère pour les té-
moignages de sympathie qu'ils en ont reçus
à l'occasion du deuil cruel qui vient de les
frapper.

A louer
jolie chambre meublée indépen-
dante, 2 fenêtres, bien situées au soleil,
meubles confortables.
S'adresser au bureau du journal.

Mises publiques.
Pour cause de départ, la sousignée expo-
sera en mises, devant son domicile, le **lundi**
3 juin, à 1 heure après midi, 2 chars
et un petit char à bras, outils aratoires, clo-
chettes, un harnais de vache, un char de foin,
un potager à 4 trous, presque neuf, une
chaudière à cuire, etc., etc.
958 L'exposante :
Vve Louise Yenny, Morlon.

On cherche à louer
une remise pour chars, si possible
avec écurie.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle,
sous H 1040.

Villa à Bulle.
Pour cause de départ, à vendre ou à
louer villa bien située.
S'adresser à A. Gagny, géomètre,
Bulle.

BEAUCOUP ne savent pas
ce qui leur manque. Ils se sentent mala-
des sans pouvoir découvrir le foyer de
leurs souffrances. Découragement géné-
ral, dégoût du travail et de la vie en sont
souvent les suites fâcheuses.

Ceux là, tous, sont nerveux comme du
reste la plupart des hommes. Tous, fem-
mes, hommes et enfants, devraient faire
usage de Nervosan, car, de tous les mé-
dicaments lancés dans le commerce,
„Nervosan“ est le seul qui, pris réguliè-
rement, garantit un réconfortement effi-
cace et durable du système nerveux. En
vente dans les pharmacies à 3 fr. 50 et
5 fr. Se méfier des contrefaçons.

On demande
de suite ou pour le 15 juin, dans bonne fa-
mille, à Fribourg, une jeune fille robuste
et aimant les enfants, pour tout faire dans
un petit ménage. Vie de famille. Gage selon
entente.
S'adresser à Mme Livio, Champ des
Cibles 33, Fribourg.

Crédit Gruyérien, Bulle.
CAPITAL SOCIAL Fr. 1,000,000.—
Nous recevons actuellement des dépôts d'espèces aux conditions sui-
vantes :

En compte-courant 3 1/2 et 3 3/4 %
En Caisse d'Epargne 4 %
En dépôts à terme pour 1 ou 5 ans (timbre à la charge de la banque) 4 1/2 %

Magasin de Comestibles.
Poissons frais tous les vendredis.
Volaille de Bresse.

Tous les jours : Beurre de table garanti pure crème centrifuge
à 1 fr. 80 le 1/2 kilog.

Fromages crème. — Tomes de chèvres.
Fruits. — Primeurs. — Conserves alimentaires.

J. DONDÉRI, BULLE
TÉLÉPHONE N° 40.

A vendre
un chien de garde et de trait.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

On demande pour tout de suite une
bonne sommelière.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle
sous H 1049 B. 938

A vendre
2 bons chars à échelles et 4 roues
neuves, chez Joseph Dupasquier, mai-
son Jules Morand, près du Tirage, Bulle.

Entreprise générale
de maçonnerie, cimentage, gypserie
et peinture en tous genres.
Spécialités : Bassins de fontaines en
ciment à prix très modérés.
VINCENT DELLA CHIESA
MARSENS

Mises juridiques.
L'Office des Poursuites de la Gruyère
vendra en mises publiques le **mardi 4 juin**
1912, au domicile de JUDET François,
ffen Joseph, à Bulle, 1 garde-robe et 1 ca-
napé.
Bulle, le 31 mai 1912.
Le Préposé : Ant. MORARD.

Vente juridique
d'immeubles.
L'Office des Faillites de la Gruyère
exposera en mises publiques.
lundi 3 juin 1912, à 2 heures, à la
Salle du Tribunal, Château de
Bulle, les immeubles appartenant
à la Masse en faillite TORNARE
Philomène, épouse d'Ulysse, à So-
rens, comprenant maison d'habita-
tion, grange, écurie et place.
Prix d'estimation : fr. 1700.—

Mises juridiques
L'Office des poursuites de la Gruyère
vendra en mises publiques, le **mercredi**
5 juin 1912, dès 9 heures du matin, de-
vant le château de Bulle : une machine à
faire les plots, 14 faux, 3 coupe-foin, 20
mardeaux, 4 pioches, 2 couperets, 1 lanterne
de voiture, 1 harnais et 3 faux-colliers, 1
piéd en fer pour tonneaux, 1 crible, 2 roues
de wagonnets, 2 pelles, 3 horloges.
Bulle, 31 mai 1912.
Le Préposé : Ant. MORARD.

ON DEMANDE
de suite un saleur pouvant soigner cinq
ou six laitages.
S'adresser à David Lenoir, à l'Éti-
vaz (Pays-d'Enhaut).

Motocyclette.
A vendre, faute d'emploi, motocyclette
3 HP, allumage par magneto, garantie en
parfait état. Facilité de paiement.
S'adresser à Max Dumas, Romont.

On demande
une bonne et honnête fille pour un
café à la campagne.
S'adresser à Haasenstein et Vogler sous
H 1056 B.

AU LOUVRE

BULLE Téléphone 30.

Maison vendant
le meilleur marché.

POUR LES FÊTES

➔ **GRANDE VENTE** de ➔
Lingerie pour Dames et Enfants.

Chemises pr Dames, boutonnées devant ou ouvertes sur l'épaule, avec dentelles, broderie ou entre-deux a/ rubans passé. Plus grand choix sur place 3.50, 2.95, 2.50, 2.25 **1 95**

Pantalons pr Dames, forme nouvelle, garnis de broderie et entre-deux ou avec rubans passé. Plus grand choix sur place 3.95, 3.75, 3.25, 2.75, 2.25 **1 95**

Jupons blancs p. Dames et Fillettes, a/ broderie, entre-deux ou a/ rubans passé, depuis **2 95**

Pantalons et Chemises depuis **95 cts** pour Enfants toutes les grandeurs depuis **75 cts**

Cache-Corsets en toile blanche, avec broderie, entre-deux ou passe rubans. Choix immense, depuis **95 cts**. En coton tricoté dep. 35 ct.

➔ Nous avons mis en vente un Lot considérable d'échantillons, **Corsets** à Prix réduit, dans lesquels vous trouverez **Corsets** les formes les plus élégantes depuis fr. **1.95** jusqu'à **15.-**

MODES 25 à 40 % de Rabais

sur tous les Chapeaux garnis pour Dames et Fillettes.

Un joli **Picot** sera donné gratis avec chaque chapeau garni.

Ombrelles pr Dames et Enfants en blanc et couleur. Dernière nouveauté de Paris. 6.50, 5.75, 4.50, 3.75, 2.50, 1.95 **95 cts**

ROBES p. Enfants en blanc et en couleurs 5.75, 4.50, 3.95, 3.25, 2.50, 1.95 **1 50**

Jupons couleur, en tissus lavable, satinette ou moirette 7.50, 6.75, 5.50, 4.75, 3.50, 2.95 **2 75**

BLOUSES p. Dames, en couleur, tissu lavable, satinette, lainette, mousseline laine 9.75, 8.50, 7.75, 5.50, 4.50, 3.75, 2.95 **1 75**

BLOUSES p. Dames, blanches, avec broderies, entre-deux, a/ cols ou décollées 9.75, 8.50, 7.50, 6.75, 5.50, 4.75, 3.50, 2.75 **1 95**

BLOUSES noires, en tissu coton et satinette, lainette et nansou, depuis **2 95**

Lainette le m. impression d'Alsace Meilleure qualité, depuis **60 cts**

Mousseline laine impression d'Alsace, meilleure qualité, depuis **1 25**

Satinette Princesse, impression d'Alsace, meilleure qualité Dessins nouveaux, depuis **1 15**

ARTICLES **M**ÉNAGE meilleur marché que partout. Marchandise de 1^{er} choix.

DE Porcelaine Email Brosserie Faïence Aluminium Vannerie Verrerie Ferblanterie Lampes

Pour Hôtels, Pensions et Cafés **5 % DE RABAIS**

Deuxième



Bibli

Une nouvelle
che des can
de Fribour
là. Les prome
recommencer.

Tous les tou
neurs, bicyclis
sont heureux d
au prix de fr.
gnifique carte
Fribourg et de
faire paratre le
à Lausanne. U
cise quant à l
quant à l'exéc
couleurs sur
1 : 200,000, d'
contient tous
villages, lacs,
de quelque imp
lités représent
géographiques.

La carte co
canton de Fri
Vaud et de Ge
que totalité d
et des parties
toires bernois,

Oiseaux
et d

à vendre pou
Alph. Glasson

Apparte
de 3 chambres, c
jardin.
S'adresser à G
dens.

ETC



So
DESUSI
à Nied

Garantie contr
Excellente ard
vêtements de fa
Durée illim
Revêtements int

A
un grand app
cuisine et dépen
A la même ad
appartement
S'adresser à B
H 1029 B.



LA GRUYÈRE



Bibliographie.

Une nouvelle carte de poche des cantons de Vaud et de Fribourg. — Le printemps est là. Les promenades et les courses vont recommencer.

Tous les touristes, simples promeneurs, bicyclistes, automobilistes, seront heureux de pouvoir se procurer au prix de fr. 1,25 seulement, la magnifique carte de poche des cantons de Fribourg et de Vaud, que vient de faire paraître la librairie Payot et Cie, à Lausanne. Une carte à la fois précise quant à la science et moderne quant à l'exécution. Tirée en douze couleurs sur une échelle suffisante, 1 : 200,000, d'un relief superbe, elle contient tous les noms des villes et villages, lacs, cours d'eau, monts, etc. de quelque importance, avec les localités représentées dans leurs formes géographiques réelles.

La carte comprend ainsi, outre le canton de Fribourg, les cantons de Vaud et de Genève en entier, la presque totalité du canton de Neuchâtel et des parties importantes des territoires bernois, valaisan et français.

Oiseaux chanteurs et d'agrément

à vendre pour excès de nombre, chez Alph. Glasson, imprimeur, Bulle.

Appartement à louer

de 3 chambres, cuisine et dépendances, avec jardin. S'adresser à Giller François, à Vuadens.



Garantie contre les ouragans. Excellente ardoise pour couverture et revêtements de façades. Durée illimitée. Garantie 10 ans. Revêtements intérieurs de plafonds et parois.

A louer

un grand appartement de 4 chambres, cuisine et dépendances. A la même adresse: A louer un petit appartement pour personne seule. S'adresser à Haassenstein et Vogler, sous H 1029 B. 940

LOGEMENT

de 3 chambres, cuisine, à louer, Grand-Rue, 44. Se renseigner auprès de M. Pierre Gremaud.

Une boisson reconnue salubre et bon marché est le

CIDRE

garanti pur jus de fruits

de bonne qualité et tout à fait clair, livré à 32 et 35 cent. par litre, fût prêté, par la 381

Cidrerie de Guin.

DEMANDEZ LE PRIX-COURANT

A vendre

potager à 2 trous, avec bouillote. S'adresser à Haassenstein et Vogler, sous H 1037 B.

ON DEMANDE

des maçons et des terrassiers. S'adresser au chantier de construction Nestlé, La Tour-de-Tréme.

2 ou 3 bons emballeurs

seraient engagés de suite par la

Fabrique de chocolat Cailler à Broc.

S'y présenter.

FROMAGE MAIGRE

tendre, bien salé, à fr. 1.35 le kg.

Max. Cuennet, Grand-rue 43, Bulle.

On demande

bon employé, fort et robuste, au courant des travaux de laiterie, lavage boilles, etc., et connaissant les chevaux; homme marié si possible.

Ecrire Laiterie Modèle Genevoise, rue Masbou, Genève. 944

A vendre

d'occasion, un joli pardessus. S'adresser à Haassenstein et Vogler sous H 1021 B.

Travaux en soumission

La Commune de Bulle met en soumission: 1. Le creusement et le remblayage d'une conduite d'eau d'environ 400 mètres de longueur, rière le territoire de Charmey et de Châtel-Crésuz; 2. La pose de la dite conduite. Prendre connaissance des cahiers des charges et du profil en long au Bureau de Ville, où les soumissions sont reçues jusqu'au 10 juin 1912, à 5 heures du soir. Le Secrétariat communal.

A vendre ou à louer

de gré à gré, à 15 minutes de la Fabrique Cailler, un bon domaine d'environ 20 poses. S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle.

CHAUSSURES

Avant de faire vos achats, visitez tous le

Magasin de Vve Louis Sottas-Thalmann en face du Cheval-Blanc, Maison Barras, BULLE.

Vous y trouverez toujours un immense choix de souliers en tous genres, fins et ordinaires, pour Messieurs, Dames et Enfants, dans des prix défiant toute concurrence.

Maison de confiance. — Marchandises de 1^{er} choix. Réparations promptes et soignées.

Demandez dans toutes les pharmacies

L'Alcool de Menthe et Camomille GOLLIEZ

(Marque des «2 Palmiers»)

Produit hygiénique parfait, ne devant manquer dans aucun ménage.

Le flacon 2 fr.

Dépôt général: PHARMACIE GOLLIEZ, Morat.

Fièvre urticaire.

Je souffrais déjà depuis longtemps de cette maladie, c'est-à-dire que j'avais par accès de petites vésicules ou de petites papules sur la peau, avec prurit et sensation de cuisson de ceux-ci. Cette maladie m'avait rendu nerveux et anémique, je souffrais d'insomnie et de lassitude; c'était en vain que j'avais cherché partout un remède contre ma maladie. Enfin, grâce au traitement par correspondance et aux excellents remèdes de l'Institut médical et par la nature, à Niederurnen, je fus bientôt complètement guéri. Erlösen, près Hinwil (Ct. de Zurich), le 8 août 1910. Jean Röhliberger. Signature légalisée: le maire: Wolfenberger.

Chaque personne qui veut connaître sa maladie et être guérie envoie son urine ou la description de sa maladie à l'Institut médical et par la nature à Niederurnen de H. J. Schumacher, médecin et pharmacien diplômé. Traitement par correspondance et de vive voix.

FÊTE DE CHANT, VUADENS

DIMANCHE 2 JUIN

25^{me} anniversaire de la Société

GRAND CONCERT

organisé par

L'Espérance de Vuadens

avec le bienveillant concours de l'Union Chorale de Grandvillard et la Musique de Broc.

- 1^o 1 heure. Réception des Sociétés.
- 2^o 2 1/2 heures. Cantique Suisse (accomp. musique).
- 3^o 2 3/4 h. Cortège à la Cantine.
- 4^o 3 heures. Concert.

Prix des places: Premières, 1 fr.; Secondes, 60 cent.

7 heures: Banquet, Soirée familière à la Cantine.

Train spécial pour la Haute-Gruyère.

Mécanique.

Le soussigné a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert un atelier de mécanique-précision, à La Tour-de-Tréme, bâtiment de l'ancienne laiterie. Il se charge de tous les travaux concernant son état, forge, maréchalerie, machines agricoles, réparation de vélos, motocyclettes et automobiles, accessoires. Auto benzine.

Se recommande,

Marcel MOREL.

A vendre

1 faucheuse Helvétia, à 2 chevaux, n'ayant été employée que quelques fois, avec 2 conteneurs de remplacement; 1 herse à gazon, même état; 1 tas de fumier, à enlever en automne au plus tard.

S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle, sous H 1035 B. 943

A VENDRE

une faucheuse toute neuve, chez Louis Oberson, Marsens.

Tuyaux étirés. Ronces. Grillages.

Outils agricoles

PRIX RÉDUITS

A l'Agence Agricole

Aug. BARRAS, Bulle.